rure du pied pinçard, théorie qui se trouve en rapport avec l'expérience, puisque souvent par ce mode de ferrure on parvient à rendre aux tendons leur longueur normale et au pied son poser naturel. Mais lorsque la défectuosité est trop ancienne, et que déjà le tendon rétracté se trouve le siége d'une vieille induration, la ferrure est inefficace, et force est de recourir à une opération chirurgicale si l'on veut obtenir une cure prompte et radicale.

SECTION V. — *De la ferrure considérée dans ses rapports avec les aplombs.*

Considérée dans ses rapports avec les aplombs, la ferrure rend encore un important service à l'économie des animaux domestiques, mais principalement du cheval. Jusqu'a présent nous avons vu que cet art utile fournissait le moyen de conserver les pieds sains dans leur intégrité et de remédier assez aux conséquences fâcheuses de défectuosités qui sans lui mettraient les animaux qu'elles atteignent dans l'impuissance d'être utilisés. Nous allons rechercher maintenant comment il est possible de rendre aux chevaux vicieux dans leurs aplombs la rectitude de poser et la régularité d'appui qui manquent à leurs membres; nouvelle question non moins importante que les deux autres et dont la solution présente des difficultés souvent insurmontables. On peut la formuler en ces termes: *Etant donné un cheval dont les aplombs sont défectueux, lui appliquer un mode de ferrure qui rétablisse ses membres dans les conditions normales de poser et d'appui.*

Pour arriver d'une manière rationnelle à la solution aussi complète que possible de ce problème, il est bien important de définir ce que l'on entend par défauts d'aplomb, de rechercher les causes de ces défauts, et d'apprécier les circonstances où il est possible de remedier par la ferrure aux effets des causes, et celles où les moyens employés seraient plutôt nuisibles qu'utiles.

Nous renvoyons à l'article *Extérieur,* pour la définition des aplombs et l'étude de leurs lignes normales ou défectueuses. Nous rappellerons seulement ici que les défauts d'aplomb sont la conséquence soit d'une fausse direction d'un membre tout entier ou seulement de quelques-uns de ses rayons osseux, soit d'un vice de conformation de quelques-unes des régions du corps et d'un défaut de proportions dans les parties qui le constituent. Nous rappellerons encore que les rayons qui pèchent par défaut de direction ou de proportion peuvent avoir leur siége dans les parties supérieures ou inférieures des membres. Ceci étant posé, nous allons tâcher d'apprécier, en passant en revue les défauts d'aplomb, si chacun d'eux est de nature ou non à pouvoir être réparé par la ferrure.

§ I^er^. — Du pied de travers.

Le pied de travers est caractérisé par l'inégalité de hauteur des parties correspondantes du sabot. Ce défaut d'aplomb, qui a pour conséquence fâcheuse de fausser les rapports des rayons osseux les uns avec les autres, et de fatiguer les appareils ligamenteux des articulations, est le plus souvent le résultat de l'inhabileté des ouvriers qui parent les pieds des animaux : cependant il se remarque fréquemment aussi sur des poulains dont les pieds sont vierges encore de ferrure et dont la marche est irrégulière. Rien n'est plus simple que de remédier par la ferrure à cette défectuosité : mettre le pied de niveau avec le boutoir en abattant le côté le plus élevé du sabot, si on peut le faire sans atteindre jusqu'aux parties vives, sinon abattre le plus possible le quartier le plus élevé, et adapter au sabot un fer avec lequel il sera facile de mettre le pied de niveau en donnant à l'une de ses branches le degré d'épaisseur nécessaire pour suppléer au défaut d'élévation du quartier auquel elle doit correspondre : telles sont les indications à remplir.

Si le pied était tellement de travers qu'il ne fût pas possible de le remettre de niveau sans donner à l'une des branches du fer une trop grande épaisseur et conséquemment un trop grand poids, il faudrait avoir recours au fer dit *à bosses.*

Le *fer à bosses* est caractérisé, comme l'indique son nom, par la présence, sur la face inférieure, d'éminences que l'on fait d'autant plus saillantes que le nécessite davantage le degré de la défectuosité; leur forme est généralement olivaire, celles qui sont quadrilatères présentant le grave inconvénient d'exposer les animaux à butter souvent. Le fer à bosses offre les avantages du fer à branches plus épaisses sans en avoir le trop grand poids; cependant il ne faut l'employer qu'avec réserve, attendu que la marche des animaux est moins assurée avec cette ferrure qu'avec une branche forte.

§ II. — Du cheval qui forge; des causes de ce défaut; des moyens d'y remédier.

En terme d'hippiatrique, le cheval forge, lorsque dans l'allure du trot il atteint avec la pince de ses sabots postérieurs soit la face plantaire du membre de devant, soit les talons, soit les tendons. Dans les deux premiers cas, c'est-à-dire lorsque le cheval *forge en voûte* ou en talons, ce défaut est caractérisé par le bruit à chaque pas répété, que produisent les fers en se heurtant l'un l'autre; dans le dernier cas on n'entend aucune percussion.

Ce défaut est grave; il expose les animaux à butter continuellement dans la marche, à faire quelquefois de dangereuses chutes, à se déferrer souvent, et, ce qui est plus funeste encore, à se donner dans les régions tendineuses ou sur les talons des contusions qui souvent entraînent après elles le développement de javarts ou de *nerf férures* toujours très-douloureux et quelquefois très-graves.

La disproportion entre la longueur et la hauteur du corps, la direction des membres antérieurs en arrière de la ligne d'aplomb, et le trop grand poids des masses charnues qui entourent les épaules, telles sont les causes principales du défaut de forger.

Je dis la disproportion entre la longueur et la hauteur du corps; car l'excès en hauteur comme l'excès en longueur produisent le